

demande que le contrat soit négocié de nouveau. La proposition est d'un bel effet. J'ignore s'il y aurait avantage à cela. Tous admettent que tous nos ministres sont intéressés à ce que nous obtenions les plus hauts prix possible pour notre blé.

Vient ensuite le sujet qui a été débattu assez longtemps: le barrage de la Saskatchewan-Sud. Si la chose est possible, je voudrais, comme d'autres députés, que ces travaux soient commencés. On a dit que les travaux ne seront peut-être pas commencés avant les prochaines élections. J'imagine qu'on a dit cela plus ou moins pour plaisanter.

M. Thatcher: Que voulez-vous dire par "plaisanter".

M. Smith (Moose-Mountain): Parce qu'il n'y aurait aucun motif valable de différer l'entreprise jusqu'aux prochaines élections. L'aménagement du barrage prendrait dix ans, de sorte que si la mesure pouvait assurer le pouvoir au Gouvernement, le député demeurerait encore bien longtemps là où il est à la Chambre, au moins pendant deux législatures.

On a affirmé que nous étions tous du même avis à ce sujet et que les considérations d'ordre politique n'entreraient pas en ligne de compte. D'accord. Je ne critique nullement le Gouvernement que j'appuie parce qu'il s'inspire de considérations politiques; au contraire, je le blâme parfois de n'en pas tenir suffisamment compte. J'ai même exhorté certains ministres à s'efforcer de comprendre qu'en certaines occasions ils devraient tenir compte davantage de la politique.

On a déclaré que le barrage de la Saskatchewan-Sud s'imposait parce que la Saskatchewan a besoin de plus d'énergie électrique. C'est de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter que provient la plus grande partie de l'électricité produite dans la province. La source, la houille à bon marché, se trouve dans la région de Bienfait-Estevan. Je ne m'arrêterai pas à la question de savoir si un approvisionnement plus considérable d'eau réduirait le coût de l'électricité. Je sais cependant qu'à Bienfait, au sud-est d'Estevan, les houillères fournissent à moins d'un dollar la tonne la houille que la commission de l'énergie utilise pour produire l'électricité. En se fondant sur cette norme, me dit-on, nous pouvons produire l'électricité à partir du charbon à peu près au prix que coûte le gaz naturel. J'ignore quel est exactement le prix de l'électricité à Estevan, mais je crois savoir que l'usine la produit à moins d'un cent le kilowatt.

Dans la région d'Estevan, nous avons préconisé l'aménagement d'un plus petit barrage à Long-Creek. L'entreprise a été retardée en attendant un rapport de la Commission

mixte internationale. Je n'insisterai donc pas là-dessus. J'en ai souvent parlé au ministre et je lui en parlerai encore privément. Toutefois, si le projet de l'aménagement de la partie sud de la Saskatchewan, jugé beaucoup plus important, n'est pas entrepris, j'espère qu'on fournira des fonds pour la construction du barrage d'Estevan, à Long-Creek.

M. le président: Le crédit est-il adopté?

M. Hodgson: Je ne puis en permettre l'adoption immédiate. Si on en juge par les remarques des députés qui ont pris la parole hier et aujourd'hui, on peut affirmer que les cultivateurs et que l'ensemble de la population de l'Est du pays sont tout à fait en faveur de l'aménagement d'un barrage sur la Saskatchewan-Sud. Si cette entreprise est de nature à accroître la production de blé et de farine et à rendre les provinces de l'Ouest plus prospères, la population toute entière l'approuvera, j'en suis convaincu. Je ne doute pas qu'avec le temps cette entreprise devienne rentable.

Hier le ministre de l'Agriculture a dit que, dès 1947, il avait été gagné à cette idée. Il a donc eu quatre longues années pour rallier l'appui des autres membres du cabinet mais, d'après ce qu'il nous a dit hier, il n'y a pas encore réussi. Nous savons que le ministre de l'Agriculture connaît à fond les affaires de son ministère et nous savons aussi qu'il est habile en politique.

Je n'aime pas qu'on remette d'une année à l'autre des projets de cette nature. Si cette entreprise était avantageuse pour le Canada en 1947, elle l'est encore en 1951. On ne devrait donc pas différer les travaux jusqu'à 1953 ou 1954, à la veille d'élections. Pourquoi remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui s'il s'agit d'une entreprise nécessaire qui assurera à notre pays une plus grande prospérité?

Le projet d'irrigation a sa raison d'être. Cela a donné de bons résultats dans d'autres régions du sud de l'Alberta et ailleurs au Canada. Il donnera sans doute d'aussi bons résultats dans la région arrosée par la Saskatchewan-Sud. Feu John R. MacNicol, qui a siégé parmi nous pendant quelques années, a parlé de ce projet au cours de plusieurs sessions. Il ne s'agissait pas uniquement de convaincre le Gouvernement de la nécessité de l'entreprise car il doit le savoir depuis longtemps. M. MacNicol était ingénieur. Il connaissait la région, ayant parcouru la rivière sur toute sa longueur. Il était convaincu qu'un barrage pouvait y être érigé de façon permanente. Certains députés libéraux ont parlé de la production d'énergie électrique. Pour ma part, je ne suis pas en faveur de l'exploitation d'énergie électrique par le gouvernement fédéral. Qu'on